

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

142X20

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITÉ 2020

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale. Le taux de subvention est de 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 85 000 € HT par projet.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les demandes d'aides financières du Département pour la réalisation des projets mentionnés ci-dessous :

Opération	Montant HT	Subvention Escomptée
Travaux d'optimisation et de remplacement des chaufferies à l'école primaire Castel Hélène	99 000€	59 500€
Travaux de menuiseries dans les équipements sportifs	67 832€	47 482€
Travaux de rénovation complexe J Roure et la Voilerie	84 831€	59 382€
Travaux de réfection de la façade du gymnase A. Colas	99 000€	59 500€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE les demandes de subvention relatives à ces opérations,
- SOLLICITE les aides du Conseil Départemental au titre des travaux de proximité
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI